

07 juil 2017 -14:24

Appartient à Conseil des ministres du 7 juillet 2017

## Prolongation de la collaboration avec une centrale d'achat pour la fourniture d'énergie aux bâtiments fédéraux

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Jan Jambon, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la prolongation du recours à une centrale d'achat dans le cadre du contrat de fourniture de gaz et d'électricité et services apparentés pour les bâtiments et installations des services publics fédéraux et d'autres institutions fédérales pour 2018.

Le Conseil des ministres mandate la Régie des bâtiments pour qu'elle prolonge les conventions de collaboration avec la *Vlaams Energie Bedrijf (VEB)* pour l'ensemble des clients de la Régie des bâtiments et pour les institutions publiques fédérales qui en font la demande, pour une durée d'un an, prolongeable.

Le Conseil des ministres charge par ailleurs la Régie de dresser une analyse complète des contrats en cours et des prix payés sur une année globale et au plus tard en mars 2018.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et  
ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie  
des bâtiments  
rue de la Loi 2  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<http://www.jambon.belgium.be>